



# Compte rendu du conseil municipal du 2 décembre 2022

Sous la présidence de M. le maire OBARA Sylvain.

## **Membres présents**

M. Sylvain OBARA, Mme Anne RAMAND, Mme Maryse SANZEY, M. Fabien OBARA, M. David ROBERT, Mme Marie-Ange MOLLON (HACQUIN), M. Jean-Marc GILEWICZ, M. Guillaume FEVEZ, M. GARDEL Romuald (arrivé en cours de séance)

## **Membres absents excusés**

Mme CHARLIER Myriam, M. Pascal MARTINET

## **Pouvoirs**

M GARDEL Romuald donne pouvoir à M ROBERT David  
M MARTINET Pascal donne pouvoir à M OBARA Fabien

**Secrétaire de séance : M. GILEWICZ Jean-Marc**

\*\*\*\*\*

Ouverture de la séance à 19 h 40

### **1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 6/09/2022**

Compte rendu approuvé à l'unanimité 10 (voix)

### **2. Proposition d'achat, par Mme Chenot, d'un chemin à Sommaisne**

Le chemin communal « dit de la cour » dessert uniquement la ferme de Mme Chenot. Mme Chenot propose son achat d'une surface de 330m<sup>2</sup> pour 300€, elle prendra à sa charge les frais de géomètre estimés selon devis à 1 140 €, le notaire en charge choisi est Maître Drouot à Seuil d'Argonne. Le conseil municipal approuve la vente à l'unanimité.

### **3. Procédure de reprise des concessions de cimetière, en état d'abandon**

Une procédure de reprise de concessions va être initiée avec la pose d'un plan du cimetière. 27 plaques seront posées pour retrouver les descendants des défunts des tombes qui semblent oubliées. 12 tombes sont à démonter immédiatement, car visiblement plus de passage depuis longtemps, en danger d'effondrement et/ou absence d'identification des défunts. Le projet comporte la création d'un jardin du souvenir et d'un emplacement de cavurnes, et l'identification de la stèle de l'abbé Sigorgne.

#### **4. Point sur les travaux de la D902 et de la D148**

Une rencontre avec les services de l'ADA avait eu lieu au printemps pour envisager in-situ, les différentes possibilités d'aménagement permettant de réduire la vitesse sur la D902 et la D148.

Un projet d'aménagement va être soumis à validation des services de l'ADA pour une mise en place à l'été 2023. Cet aménagement prévoit la sécurisation des emplacements de parking par des bornes auto relevables, la création d'écluses latérales et doubles, la mise en place de STOP aux intersections des rues Milaville/Blé Battu et Milaville/Cordeliers, la mise en place d'un coussin berlinois rue de l'Aisne.

Projet 2024 : mise en place d'un trottoir le long de la D902.

#### **5. Point sur les espaces verts**

La taille annuelle est en cours.

Bilan positif des prestations demandées cette année, bonne communication et travail réalisé avec soin.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de reconduire le contrat 3ABE pour l'entretien des espaces verts en 2023.

#### **6. Point sur les différentes commissions**

-Réunion de la CODECOM le 7/12 concernant le PLUi à la salle des fêtes de Rembercourt à 20h.

-Le SDIS demande que les communes ou les CODECOM participent aux travaux des casernes présentes sur leur territoire. La commune est concernée par celle de Beauzée et des discussions avec la CODECOM sont en cours.

-Ordures ménagères : à compter du 1<sup>er</sup> janvier, le ramassage des poubelles rouges se fera tous les 15 jours. Le calendrier de collecte parviendra prochainement.

-Animation : Venue du Père Noël le 17/12 de 14h à 17h, des activités manuelles seront proposées à la salle des fêtes de Rembercourt.

#### **7. Colis de fin d'année**

Cette année, la commune prévoit : 32 colis simples, 12 colis doubles, 4 colis pour personnes en établissement

Coût des colis en 2021 : 1 136€

Montant proposé pour 2022 : 1 480€

#### **8. Préparation des vœux**

Les vœux sont programmés le 7 janvier à 11h à la salle des fêtes de Rembercourt-Sommaise.

Des flyers d'invitation seront distribués dans les boîtes aux lettres.

#### **9. Suite à la fermeture de la Maison de Santé, réorganisation du travail de l'agent communal**

À la suite de la reprise de la maison médicale par la CODECOM afin d'y installer la nouvelle micro-crèche, les heures de ménages effectuées par l'agent communal doivent être réaffectées.

Un groupe de travail au sein du conseil municipal va étudier la meilleure ventilation des heures de ménage, des tâches à effectuer et les proposer à l'agent communal pour une mise en place au 1er janvier 2023.

## **10. Informations et questions diverses**

- Réflexion sur la mise en place d'une brocante en 2023 sous forme de partenariat entre le conseil municipal et le comité des fêtes.
- Passage d'une roulotte musicale le mercredi 5 juillet avec l'orchestre « Les Comètes », jeux et animations de à partir de 17h puis concert de musiciens professionnels jusqu'à 21h pour tout public.
- Le passage au LED de l'éclairage public a déjà permis de faire baisser entre 50 et 70% la consommation depuis février 2022.
- Forains : projet de mise en place d'un règlement communal pour l'installation des forains : emplacement, électricité, traitement des eaux usées.
- Lors de la vérification des extincteurs de la Commune, il manquait l'extincteur du lavoir qui a été retrouvé vide et dégradé. L'extincteur sera sorti du parc et il n'y aura plus d'extincteur au lavoir (non obligatoire).
- Pose des décorations de Noël en cours.
- Campagne d'abandon d'armes, une information sera affichée en mairie et publiée sur le site.
- Assurance de la commune, passage du contrat Villassur 3 à Villassur 4, mise à jour des contrats d'assurance de la commune qui permet sans perte de garantie de faire une économie d'environ 1 400€ à l'année.
- Voirie : Réserves posées sur les travaux de voiries entrepris cette année, la CODECOM est en charge du dossier.
- Le cabinet d'infirmiers a déménagé au 1bis rue Milaville.
- L'eau ne circule plus dans les auges du lavoir, une intervention sera prévue pour déboucher le conduit entre le terrain de Mr Hacquin Roland et le lavoir.
- Intervention de l'entreprise Otenin sur la toiture de l'église pour étanchéifier le côté sud prévu le 3/12.
- ADMR de Remberval est gérée pour le moment par 2 vice-présidents, en l'absence de président.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00h10*

**Le Maire,  
Sylvain OBARA**

